



## Véhicule enchère, la société revient sur la vente pb batterie

-----  
Par karl1313

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule électrique Smart ED par le biais d'une vente au enchère début février 2021.  
Je spécifie que la batterie figurait dans le prix selon de descriptif du véhicule.

Deux mois après la société d'enchère m'appelle pour me signaler qu'il y avait eu une erreur par rapport à la batterie.  
Le mandant qui avait procurer le véhicule à la société d'enchère avait dit que la batterie était comprise et au final deux mois après on me dit le contraire.

Il me propose soit de me racheter le véhicule au prix d'achat soit de racheter la batterie pour un montant de 4000euros à 1000 euros près du prix du véhicule.

Je ne suis pas d'accord car il y a un contrat de vente qui stipule batterie comprise.

Qu'en pensez vous ?

Merci pour vos réponses

-----  
Par ESP

Bonjour

Si vous avez effectivement les preuves documentaires pour vous défendre, cela reste de leur responsabilité.

Par acquit de conscience contacter quand même une association de défense des consommateurs ou les juristes du défenseur des droits.

-----  
Par karl1313

merci pour votre réponse

-----  
Par osram

Je ne suis pas d'accord car il y a un contrat de vente qui stipule batterie comprise.

Le contrat fait loi entre les parties.

-----  
Par karl1313

Bonjour Osram,

Justement, le contrat fait loi entre les parties , je suis bien d'accord avec vous.

Le contrat de vente du véhicule que la société d'enchère a bien spécifiée batterie comprise dans le prix d'adjudication  
Chaque partie doit prendre ces responsabilités et qui plu-sait en ce manifestant deux mois après

-----  
Par osram

Vous avez respecté votre contrat en payant le prix convenu lors de la vente, restez sur votre position.